

## FRANCE

## UNE LETTRE DE M. THIERS.

La *Société française de secours aux blessés militaires* avait fait établir à Saint-Cloud une ambulance modèle, qui a fait l'admiration de tous les hommes compétents et qui a donné surtout des résultats merveilleux dans l'intérêt des blessés. Il eût été profondément regrettable de voir disparaître cet établissement destiné à rendre de si intéressants services. Sur l'initiative même de l'habile praticien autrichien, M. le baron Mundy, qui l'avait organisée et dirigée, l'ambulance a été offerte gratuitement à l'Administration militaire, qui pourra l'utiliser pour ses convalescents et ses malades.

En se faisant l'interprète du Conseil d'administration de la Société qu'il préside, M. le comte de Flavigny adressa à M. le Président de la République une lettre qui lui annonçait le don généreux fait au Gouvernement, et à laquelle le chef de l'Etat répondit par la lettre suivante :

Mon cher comte de Flavigny,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée au nom de la *Société de secours aux Blessés militaires*, et je vous aurais répondu le jour même si les affaires ne se multipliaient, tous les jours, bien au-delà du temps que j'ai à leur donner. Mais je serais ingrat si je laissais écouler un jour de plus sans vous témoigner en mon nom, et surtout au nom de l'Etat, ma profonde gratitude pour le don généreux que votre noble Société vient de faire à l'armée. Vous donnez à la fois un supplément de ressources fort im-

portant et un modèle accompli de tout ce que la charité sociale et libre peut faire pour soulager les victimes de la guerre. La science, la richesse, l'humanité, ne peuvent faire ni mieux ni plus que vous n'avez fait, dans cette magnifique ambulance, pour sauver à la fois la vie et, s'il est possible, la validité des hommes atteints par le fer et le feu. Je l'ai profondément admirée en la visitant, et je n'ai pas moins admiré les hommes qui se servaient si bien de ce beau matériel.

Je suis si pénétré de la pensée qu'il faut conserver cette œuvre accomplie, avec son caractère actuel, que j'ai prescrit au génie d'examiner s'il ne vaut pas mieux, au lieu de la transformer en hôpital d'hiver, la consacrer comme hôpital de printemps et d'été, saison de huit mois au moins, et où les malades abondent plus qu'en hiver. Quelque décision qui intervienne, le caractère de cette création sera respecté et une inscription rappellera le don de ses généreux auteurs. Je vous prie donc de remercier votre Conseil de ses efforts pour l'armée française, pour l'humanité en général, et je vous remercie vous-même de l'habile et patriotique direction que vous avez imprimée à ses travaux. Quant à mon amitié personnelle pour vous, je n'ai pas besoin de vous en renouveler l'expression que j'ai eu tant de motifs et d'occasions de vous adresser tant de fois.

Recevez-en, en tout cas, la nouvelle et bien sincère assurance.

20 octobre 1871

A. THIERS,

Président de la République française.

---

#### COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Il est naturel qu'après la conclusion de la paix, les divers comités, sociétés, associations, qui s'étaient formés sur divers points de la France, aient cru devoir, en vue de leurs donateurs, publier